

Déclaration de Maladie



N° W21-806923

196487

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 800 Société : R. A. M

Actif Pensionné(e) Autre

Nom & Prénom : DAHOU Farah

Date de naissance : 28.09.83

Adresse : 14, rue de Provence

Tél : 067802905 Total des frais engagés : 800 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 19/09/24

Nom et prénom du malade : DAHOU Farah

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Depression

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Depression

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Le : 19/02/26

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDR : A-A-215/2019

Adresses Mail utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Centre International d'Oncologie Casablanca
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Naoufal MAMOU

Oncologue - Radiothérapeute

Ancien chef de clinique des Hôpitaux de Bordeaux

Casablanca, le.....

19/02/2024

Mme DAHOU FARAH

mammographie bilaterale
échographie mammaire

surveillance annuelle de neoplasie mammaire

RADIOLOGIE ANOUAL 111
Imagerie & Diagnostic du Maroc
N° C.E.: 001614006000058
111, Bd Anoual
Tél: 05 22 86 09 99 - Gsm: 06 63 57 42 60

Dr. Naoufal MAMOU

Centre International d'Oncologie Casablanca
Oncologue-Radiothérapeute

4, Route de l'Oasis, Rue des Alouettes
Casablanca - Tél : 05 22 77 81 81

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca

Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74

E-mail : info@ciocasablanca.ma

Site web : www.ciocasablanca.ma

IF : 14402100 - ICE : 001645198000028

Casablanca, le 20 Février 2024

DR. MAMOU NAOUFAL

MME.DAHOU FARAH

COMPTE RENDU

MAMMOGRAPHIE NUMERISEE

Indication :

Patiente de 60 ans, surveillance annuelle de néoplasie mammaire.

Technique :

Mammographie numérique directe avec étude des seins en tomosynthèse, deux incidences (face et oblique externe) ont été réalisées de façon bilatérale.

Résultat :

- Discrète réduction mammaire droite en rapport avec les ATCD opératoires de la patiente.
- Clips chirurgicaux en regard du lit opératoire.
- Seins en involution graisseuse de densité type II de l'ACR.
- Pas de surcroît d'opacité nodulaire ou stellaire visible.
- Pas de distorsion architecturale ni groupement suspect de microcalcifications.
- Aspect normal des sillons sous mammaires et des prolongements axillaires.
- Le balayage en tomosynthèse ne décèle aucune anomalie.

ECHOGRAPHIE MAMMAIRE :

- L'examen échographique ne révèle aucune anomalie échostructurale (tissulaire ou kystique) ni zone atténuante suspecte.
- Absence d'adénopathie axillaire.

Au total :

- Bilan mammo-échographique ne montrant pas d'anomalie suspecte ou d'allure évolutive.

Examen classé ACR2.

DR A. BELHAJ SOULAMI

Dr. Belhaj Soulam Abdelilah
Médecin Radiologue

RADIOLOGIE ANOUAL 111
Oncologie & Diagnostic du Maroc
001614006000058
111, Bd Anoual
Casablanca - Gsm: 06 63 57 42 60

www.anoual.ma | E-mail : contact@anoual.ma

111, Boulevard Anoual | Casablanca | ☎ 0522 86 09 99 - 0522 86 09 89 - 0522 86 09 79 - 0522 86 29 00

☎ 06 63 57 42 60 📞 06 63 57 42 60

FACTURE

N° de l'admission : 24001449 N° Facture : 24001394 Date facturation : 20/02/2024

Nom et prénom du patient : FARAH DAHOU

Convention : PAYANT MUPRAS (RAM)

Entrée: 20/02/2024 Sortie: 20/02/2024

Traitement : Examen radiologie

PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
MAMMO+ECHO MAMMAIRE			704.00
		Sous-Total	704.00

PRESTATIONS EXTERNES	Nombre	Prix unitaire	Montant
DR BELHAJ SOULAMI ABDELILLAH			176.00
		Sous-Total	176.00

RETENU HONORAIRE :

MÉDECIN	Taux (%)	Montant	Montant de retenu
DR BELHAJ SOULAMI ABDELILLAH	10	176.00	17.60
		Sous-Total	17.60

arrêtée la présente facture à la somme de :

Huit cent quatre-vingt dirhams

Total : 880.00

Part patient 880.00

Notre compte bancaire :

Adhérent : MME DAHOU FARAH

Mle : 0008121

PC N°

RADIOLOGIE ANOUAL 111
Oncologie & Diagnostic du Maroc
ICE: 001614006000058
111, Bd Anoual
Tél: 05 22 86 09 99 - Gsm: 06 63 57 42 60